

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieux des sessions, lundi 5 novembre 2012 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

Est absente : Mme Marie-Claude Lemieux

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénaud Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 1er octobre 2012.
3. Adoption du procès-verbal du 1er octobre 2012.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2012.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Discours de Monsieur le Maire.
7. Attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal pour l'année 2013.
8. Nomination du Pro-Maire.
9. Autorisation de la signature du Pro-maire en l'absence du Maire.
10. Comité : Loisirs – École – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – Pompiers
11. Avis de motion concernant le Règlement 73-81, concernant les rebuts
12. Exemption de la lecture du Règlement n° 150-2012, concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
13. Adoption du Règlement n° 150-2012, concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
14. Traitement des élus selon la résolution n° 2012-01-010.
15. Surveillant au Centre des Loisirs
16. Taxes municipales impayées.
17. Rencontre des DG le 21 novembre 2012.
18. Décompte progressif # 8
19. Compensation tenant lieu de taxes.
20. Panier de Noël – COSSAL
21. Achat de pneus d'hiver.
22. Renouvellement sur le feuillet paroissial
23. Autopompe citerne 1996 – Réparations.
24. Cours sur la préparation du budget.
25. Demande pour un lampadaire
26. Calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2013.
27. Achat pour le terrain 192-192-C-P rue Principale.
28. Souper et soirée des Entreprises
29. Affaires nouvelles :
 - a) Gardes du pont Bernatchez
 - b) Inspection installation septique
 - c) Guide du citoyen
30. Période de questions
31. Levée de la séance

2012-11-231

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-11-232 **EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER OCTOBRE 2012.**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 1er octobre 2012, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-233 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER OCTOBRE 2012.**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 1er octobre 2012, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-234 **ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2012.**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2012.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-235 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de novembre 2012 :

| | |
|---|-----------|
| | |
| 1200489 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération | 1 369.18 |
| 1200490 – Municipalité de Laurier-Station : Rebuts | 1 997.21 |
| 1200491 – MRC de Lotbinière : Quote-part | 3 197.18 |
| 1200492 – BuroPro : Papeterie | 246.69 |
| 1200493 – Chantal Blier : Entretien ménager (octobre) | 500.00 |
| 1200495 – Receveur Général du Canada : Retenue à la source | 793.06 |
| 1200496 – Hydro-Québec : Éclairage public | 508.56 |
| 1200497 – Praxair : Renouvellement bail | 60.00 |
| 1200498 – Menuiserie Bédard & Fils : Voirie, déneigement, salle | 360.57 |
| 1200499 – Carquest : Voirie, filtre | 663.09 |
| 1200500 – Fonds de l'information sur le territoire : Mutations | 18.00 |
| 1200501 – ADMQ : Cours | 218.45 |
| 1200502 – Aréo-Feu : Bon travail 9645 | 413.91 |
| 1200503 – Turcotte Mini-Moteurs : Scie mécanique réparation | 55.08 |
| 1200504 – Ministre des Finances : Achat de terrain (acompte) | 300.00 |
| 1200505 – FQM : Dicom | 42.26 |
| 1200506 – Maxxam Analytique : Analyse d'eau | 172.46 |
| 1200507 – ACS : Coupe froid | 211.55 |
| 1200508 – Arkitek Solutions : Hébergement et transfert | 147.32 |
| 1200509 - Fortin Sécurité Médic : Garage | 69.08 |
| 1200510 – Les Entreprises Lévisiennes : Bitume, accotements | 51 085.29 |
| 1200511 – Municipalité de Joly : Entente salaire | 1 283.50 |
| 1200512 – Essor Assurance : Site des bassins | 648.55 |
| 1200513 – Les Glissières de sécurité JTD : Matériaux pour pont | 906.92 |
| 1200514 – Fabrique de Val-Alain : Bulletin paroissial | 100.00 |
| 1200515 – Alternateur Lemay & Fils : Batterie | 149.42 |
| 1200516 – Praxair : Oxygène, acétylène | 512.99 |
| 1200517 – Macpek : Lumière | 190.07 |
| 1200518 – Roche Ltée : Honoraires professionnels | 6 670.16 |
| 1200519 – Roulement Techno : Huile hydraulique, crimp | 174.79 |
| 1200520 – Le Réseau Mobilité Plus : Fréquence numérique | 215.75 |
| 1200521 – Les Services JAG : Inspection | 132.45 |

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Comté de Lotbinière

| | |
|---|------------|
| 1200522 – Toshiba : Surplus photocopies | 109.62 |
| 1200523 – Würth Canada : Voirie | 768.60 |
| 1200524 – Protection Incendie : Air pack, transport | 55.19 |
| 1200525 – Ferme Guilyro Inc. : Sable à déglacage | 715.37 |
| 1200526 – Bock Inc. : Pièces | 431.94 |
| 1200527 – Service de récupération Centre Lotbinière : Tonnage | 124.00 |
| 1200528 – Les Pneus PR : Jattes, valves, rechappage, réparation | 728.24 |
| 1200529 – G.P.C. Excavation : Décompte # 8 | 252 066.15 |
| 1200530 – Cossal : Panier de Noël : Don | 100.00 |
| 1200531 – Les Clôtures Victo : Clôture aux bassins | 2 339.74 |
| 1200532 – Wajax Système de puissance : Cast BP Autran | 400.46 |
| 1200533 – Goodyear Canada : 4 pneus | 2 217.09 |
| 1200534 – France Bisson : 48 permis | 240.00 |
| 1200536 – Canadien National : Passages à niveau | 667.24 |
| 1200537 – Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel | 2 705.30 |
| 1200538 – Caroline Fortin : 12 permis | 60.00 |
| 1200540 – BuroPro : Papeterie | 232.69 |
| 1200541 – Suprérieur Propane : Salle, Loisirs | 1 008.64 |
| 1200542 – Roger sans fil : Cellulaire – pompier | 51.20 |
| 1200545 – Hydro-Québec : Garage, Égout, Entrepôt, Loisirs | 1 847.67 |
| 1200546 – Bell Mobilité : Cellulaires | 333.76 |
| 1200547 – Télus : Pompiers, Loisirs, Municipalité, Internet | 413.67 |
| 1200548 – Chantal Blier : Entretien ménager | 500.00 |
| 1200549 – CDE Val-Alain : Réception Noël | 630.00 |
| - Frais de déplacement | 761.95 |
| - Salaire | 26 430.00 |

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2012-235

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 369 406.11 \$
Que les code négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

France Bisson, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

Discours de Monsieur le Maire

.....

2012-11-236

ATTRIBUTION DES FONCTIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2013.

Monsieur le maire, Rénald Grondin, détermine les secteurs d'activités dont les conseillers seront responsables pour l'année 2013.

| | |
|-----------------------------|--|
| Monsieur Daniel Turcotte | Comité sanitaire et récupération Centre municipal intérieur et extérieur Politique familiale Comité du Parc école |
| Madame Manon Olivier | Assainissement des eaux usées Comité consultatif d'urbanisme Comité sanitaire et récupération Comité Entrepreneuriale Comité du Tourisme |
| Madame Marie-Claude Lemieux | Pompiers Premiers répondants |
| Monsieur Jean-Guy Isabelle | Chemins d'hiver et d'été |
| Monsieur Daniel Roy | Comité des Loisirs Loisirs Régional CDE Val-Alain |
| Madame Sylvie Laroche | Factures Bibliothèque Comité du conseil d'établissement d'école |

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal, telle que spécifiée ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-237

NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer, Monsieur Daniel Roy, Pro-Maire pour la période de novembre 2012 à novembre 2013.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-238

AUTORISATION DE LA SIGNATURE DU PRO-MAIRE EN L'ABSENCE DU MAIRE

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Pro-maire, de signer les documents de la municipalité en l'absence ou d'un empêchement du Maire, Monsieur Rénald Grondin.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-239

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 73-81

Avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Laroche qu'à une séance ultérieure le Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un sera amendé concernant la tarification applicable pour l'année 2013 sur la gestion des rebuts et de la récupération

.....

2012-11-240

EXEMPTION DE LA LECTURE DU RÈGLEMENT 150-2012, CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'exemption de la lecture du Règlement 150-2012, concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-241

ADOPTION DU RÈGLEMENT 150-2012, CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption du Règlement 150-2012, concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Ledit règlement sera dans le livre des règlements de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-11-242

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX SELON LA RÉOLUTION 2012-01-010

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les élus municipaux selon la résolution 2012-01-010, concernant le Règlement 101-92, soit une augmentation de 3.4% pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-11-243

SURVEILLANT AU CENTRE DES LOISIRS

Considérant que nous avons fait une demande de curriculum vitae par l'entremise de notre bulletin municipal pour un surveillant au Centre des Loisirs pour la saison hivernale;

Considérant que nous avons reçu un curriculum vitae à savoir :
Monsieur Éric Bellemarre

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers d'engager comme surveillant au Centre des Loisirs pour la saison hivernale au salaire de 12 \$ / heure pour 40 heures / semaine pour l'année 2012, Monsieur Éric Bellemarre.

Que le salaire pour l'année 2013, sera discuté lors de la préparation du budget.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-244

TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire parvenir par courrier recommandé un avis à tous les citoyens qui sont en retard pour le paiement de leur compte de taxes et ce après le dernier versement qui est le 9 novembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-245

RENCONTRE DES DG

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais de déplacement des directrices lors de la rencontre des directeurs généraux de la MRC de Lotbinière, le 21 novembre à Saint-Flavien.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-246

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES & TRAVAUX MUNICIPAUX – PROGRAMME PIQM – DOSSIER 22600-203 – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO. 8

Considérant que nous avons reçu de l'Entrepreneur « G.P.C. Excavation inc. », le décompte progressif n° 8 en regard avec le projet cité en rubrique;

Considérant que Roche Ltée Groupe-conseil ont analysé ladite demande et qu'il juge celle-ci représentative des travaux réalisés en date du 15 octobre 2012;

Considérant que le décompte n° 8 se détaille de la façon suivante :

- Partie 1 « PIQM-Val-Alain » : 261 055,53 \$
- Partie 2 « TECQ-Val-Alain » : (129 341,75 \$)
- Partie 3 « MTQ » : 120 352,37 \$

Considérant qu'il est recommandé le paiement au montant total de 252 066,15 \$. Ce montant tient compte du paiement de la directive # 7, de la libération de la retenue contractuelle de 5%, d'une retenue temporaire pour protéger les dénonciations des sous-traitants (ESL & PEB) au montant de 132 447,66 \$ et de l'ajout des taxes brutes;

Considérant que lors de la réception définitive, nous procèderons à un dernier décompte afin de libérer les montants retenus en sous-traitances en échange des documents suivants :

- Déclaration statutaire
- Certificat de la CSST
- Cautionnement d'entretien de 1 488 500 \$ pour la période du 9 décembre 2012 au 9 décembre 2012 (Travaux d'égout et de voirie (partielle));

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

- Cautionnement d'entretien de 42 150 \$ pour la période du 19 juillet 2012 au 19 juillet 2012 (Travaux correctifs et de voirie (pavage 2012))

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire le paiement au montant de 252 066,15 \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-247

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Considérant que la municipalité de Val-Alain, réclame au ministre des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire (MAMROT) le versement de la somme prévue aux articles 255 (2), 255 (3), 255 (4) de la Loi sur la fiscalité municipale, et ce, pour tout changement au rôle d'évaluation signifié au MAMROT par la transmission électronique des copies de certificats valides. La composition de cette demande tiendra compte des certificats reçus de notre évaluateur et nous sera transmise au moment du versement;

Considérant que le délai de production de la demande de paiement d'un supplément (2e alinéa de l'article 7) et le délai relatif au paiement (article 17) concernant cette réclamation sont ceux prévus au Règlement sur les compensations tenant lieu de taxes.

Considérant que pour les certificats du rôle d'évaluation foncière reçus au MAMROT qui n'ont toujours pas fait l'objet d'une demande de compensation concernant le « Volet réseaux », la demande sera présumée avoir été reçue à la date de réception la plus tardive entre la date de réception des certificats et celle du présent document

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'identifier comme répondant municipal la directrice générale de la municipalité de Val-Alain.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-248

COSSAL – PANIER DE NOËL

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don en argent de 100 \$ pour la participation à la campagne des paniers de Noël 2012.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-249

ACHAT DE PNEUS À GOODYEAR CANADA INC.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition de 4 pneus pour le camion de déneigement au montant de 2 217.09 \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-250

RENOUVELLEMENT DU LOGO PUBLICITAIRE SUR LE FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de renouveler notre logo publicitaire sur le feuillet paroissial au montant de 100 \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-251

AUTOPOMPE – AUTORISATION DES RÉPARATIONS

Considérant que suite à l'inspection annuelle du camion autopompe citerne 1996 de marque Hélie, modèle International en date du 4 octobre 2012;

Considérant que des réparations sont nécessaire sur le camion;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire réparer le camion autopompe citerne 1996.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-252 COURS SUR LE BUDGET

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription au coût de 218,45 \$ pour le cours sur le budget.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-253 DEMANDE D'INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE

Considérant que nous avons reçu une demande d'une lumière de rue au bout de la rue Roy, poteau numéro 8;

Considérant qu'il y a eu de plus en plus de vas et vient dans la rue qu'il y a des entrées d'infraction dans les maisons;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande pour l'installation d'une lumière dans la rue Roy sur le poteau # 8

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-254 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires, du conseil municipal pour 2013, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h30;

| | | |
|------------------|--------------------|----------------------|
| 14 janvier | 06 mai | 03 septembre (mardi) |
| 04 février | 03 juin | 07 octobre |
| 04 mars | 02 juillet (mardi) | 11 novembre |
| 02 avril (mardi) | 12 août | 02 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité;

Les dates tiennent compte des jours fériés et les autres dates pour tenir compte des vacances (été), des élections générales ou des longs congés (notamment le retour des Fêtes)

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-255 DEMANDE D'ACQUISITION POUR LE LOT 192-192C PTIE – ACCEPTION DE L'OFFRE – RÉFÉRENCE 9 2011 12013

Considérant que nous voulons acquérir une partie du lot 192-192C, du cadastre de la paroisse de Sainte-Emmélie, situé dans la municipalité de Val-Alain et ayant une superficie totale de 1644,0 m²;

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Considérant que la municipalité de Val-Alain, domicilié à 1245, 2e Rang, Val-Alain (Québec) G0S 3H0, accepte d'acquérir l'immeuble ci-dessus désigné selon les conditions et spécifications établies par le ministère des Transports;

Considérant que la municipalité accepte d'acquérir l'immeuble susmentionné pour le prix de 3 000 \$;

Considérant qu'étant inscrit, mon numéro de certificat d'inscription pour la TPS est 13178 3599 RT0001 et pour la TVQ est 1006127220 TQ0002 et je m'engage à payer la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec à Revenu Québec;

Considérant que la présente acceptation de l'offre est accompagnée d'un chèque de 300 \$ à titre d'acompte, émis à l'ordre du ministre des Finances, le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter l'offre du ministère des Transports pour le lot 192-192C Ptie;

Que le maire, Monsieur Régnald Grondin, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Val-Alain, tout document pertinent à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-256

SOUPER DES FETES LORS DE LA SOIRÉE DES ENTREPRISES

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le souper des Fêtes au montant de 35\$ par personne, pour les membres du Conseil municipal, les employés municipaux et leur conjoint au montant de 630. \$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-257

GARDES DU PONT BERNATCHEZ

Considérant que suite à l'inspection annuelle faite par l'inspecteur du ministère des Transports;

Considérant que nous avons reçu un avis du ministère des Transports pour l'instabilité du lampadaire coin Nord-Est sur le pont P-04267, rue Principale, Val-Alain;

Considérant qu'il est de notre responsabilité d'assurer sa solidité ou de l'enlever;

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour enlever tous les lampadaires sur le pont Bernatchez (P-04267), rue Principale.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-11-258

PLAINTÉ CONCERNANT UNE INSTALLATION SEPTIQUE

Considérant que nous avons reçu une plainte écrite concernant l'installation septique situé au 609, 4e Rang, Val-Alain;

Considérant que depuis plusieurs années, il y a des quenouilles qui poussent dans le fossé entre le 573 et 609, 4e Rang, Val-Alain et lors de période vent de l'ouest, sud-ouest, des odeurs désagréables se dégagent et deviennent incommodantes ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur des permis, pour répondre à la plainte reçue

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-11-259

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le président de l'assemblée lève la séance à 20h20.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

France Bisson, dir. gén. / sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.